

Epist. L.
Ep. 10.

tre dictateur qui sauva la république réduite à une fatale extrémité. St. Jérôme parle de cet établissement dans une de ses lettres à Oceanus, où il s'exprime ainsi en faisant l'éloge de cette vertueuse Romaine : " elle

" vendit tous ses biens, qui étoient con-
" sidérables, & capables de soutenir l'or-
" gueil de sa naissance & de son nom; elle
" en ramassa un fonds d'argent qu'elle destina
" à l'usage des pauvres : ce fut elle qui éta-
" blit le premier hôpital (*prima omnium*
" *νοσοκομείων instituit*), dans lequel elle ras-
" sembla les malades abandonnés & errans
" dans les places & dans les carrefours; elle
" y soignoit ces malheureux que les maux
" & la misère avoient affoiblis & exténués
" &c. „ Quant aux asyles ouverts aux étran-
" gers, le même St. Jérôme fait mention de
celui du Port-romain; c'étoit sans doute un
édifice qui respiroit cette grandeur que les
Romains imprimoient à tout; car St. Jérôme
en parle en ces termes : *Xenodochium in portu*

Ibid.

romano situm totus pariter mundus audivit.

Comme le christianisme ne fut bien affermi en France, qu'après la conversion de Clovis, à la fin du 5^e. siècle, il ne paroît pas qu'il y eût alors d'hôpitaux; mais dans le 6^e, St. Sigebert en bâtit & en fonda; St. Ansberg en bâtit trois; & dans le 7^e, St. Landry jetta les fondemens de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Si l'on est redevable au christianisme de ces établissemens si avantageux & si honorables à l'humanité, il ne faut pas douter qu'avec le dépérissement de la foi, on ne les voie successivement anéantis. On prétend